

SociologieS

Dossiers

Migrations, pluralisation, ethnicisation des sociétés contemporaines – Dossier préparé par Anna Krasteva, Andrea Rea et Laurence Roulleau-Berger

Des flux migratoires aux carrières migratoires

Éléments pour une nouvelle perspective théorique des mobilités contemporaines

MARCO MARTINIELLO ET ANDREA REA

Résumés

Les auteurs proposent un cadre théorique nouveau qui articule les niveaux macro, méso et micro que la sociologie des migrations traditionnellement disjoint. Cette approche alternative s'appuie sur le concept de carrière, un classique en sociologie. Il propose le concept de carrières migratoires qui permettrait d'intégrer les effets des structures d'opportunités, les caractéristiques des individus et les effets des réseaux.

From migration flow to migratory careers. Elements for a new theoretical perspective on contemporary mobility perspective

The authors present a new theoretical framework articulating macro, meso and micro levels of analysis, which often are disconnected in sociology of migration. This alternative approach rests on the classical sociological concept of career. The concept of migratory career integrates structures of opportunities, individual characteristic and networks to make sense of the migratory experience.

*De los flujos de la emigración a las « carreras » migrantes. Elementos para una nueva perspectiva teórica de los diferentes tipos de movilidad contemporánea*Los autores proponen un nuevo marco teórico que articula los niveles altos, medianos y pequeños que la sociología de las migraciones a tradicionalmente disociado. Esta aproximación alternativa se basa en el concepto de carrera que concepto básico de la sociología y propone el concepto de carreras migratorias que permitiría integrar los efectos de las estructuras de oportunidades, las características de los individuos y los efectos de las redes.

Entrées d'index

Index de mots-clés : migration, carrière migratoire, opportunités, individus, réseaux

Texte intégral

- 1 De très nombreux travaux dans diverses disciplines analysent les flux migratoires, en privilégiant une seule dimension de la réalité sociale : le macro, le méso ou le micro. Les travaux de type macro insistent particulièrement sur les rapports sociaux et économiques globaux. Les travaux des économistes, des démographes et des historiens (Borjas, 1989 ; Stark, 1991 ; Wallerstein, 1974) insistent respectivement surtout sur les différentiels économiques et démographiques entre les pays d'émigration et les pays d'immigration, bien que les modèle explicatifs proposés diffèrent selon l'approche. Les approches méso ont connu de nombreux développements ces dernières années (Faist, 2010). Une approche méso classique analyse le marché de l'emploi comme une structure segmentée créant des opportunités pour l'immigration de travail (Piore, 1979) et empêchant les travailleurs migrants d'entrer dans certains secteurs de ce marché. Alors que les politiques publiques ont souvent été négligées par le passé, de nombreux travaux de politologues, juristes et sociologues insistent sur le degré d'ouverture ou de fermeture des politiques publiques pour rendre compte des flux migratoires (Hollifield, 1992 ; Castles & Miller, 2003 ; Guild, 2009). Dans une perspective méso, d'autres recherches mettent aussi en évidence le rôle essentiel joué par les réseaux sociaux, faisant de ces derniers une source d'explication des migrations (Massey, 1999). Jon Goss et Bruce Lindquist (1995) proposent une approche complémentaire à celle des réseaux en suggérant le concept « d'institution migratoire » dépassant l'opposition entre les motivations individuelles et les causalités structurelles. Cette dernière consiste en l'articulation entre des agents (individus, associations, entreprises, institutions, etc.) qui ont des intérêts et des rôles spécifiques dans un environnement institutionnel définissant des règles collectives et des espaces d'opportunité, tout en étant définis par des actions individuelles. Le niveau micro renvoie l'explication des migrations à des facteurs socio-psychologiques, aux motivations et à la satisfaction dans une perspective strictement individuelle (Richmond, 1994). La migration s'explique ici par le désir personnel des migrants d'améliorer leurs conditions de vie (Ferris, 1985).
- 2 L'analyse des migrations contemporaines suppose de porter un regard à la fois plus large et plus précis sur les dynamiques migratoires. La migration n'est pas le résultat de l'effet unique d'un des trois facteurs souvent énoncés : l'action rationnelle du migrant, l'intériorisation de contraintes socio-économiques structurelles orientant les migrants sans leur consentement, l'impact des décisions politiques. Les mouvements migratoires contemporains sont confrontés à une incertitude croissante, liée notamment aux politiques publiques de sécurisation et contrôle des frontières. La migration doit aussi compter avec le hasard, pendant la trajectoire migratoire ou durant le processus d'installation. Sur la base de plusieurs enquêtes menées auprès de nouveaux migrants (Adam et al., 2002 ; Martiniello et al., 2010), nous souhaitons proposer un cadre analytique renouvelé, mobilisant le concept de carrières migratoires. Nous emprunterons ce concept à Howard Becker ([1963] 1985) en démontrant la pertinence de son usage dans l'étude des migrations. L'ambition de l'usage du concept de carrière consiste à proposer un cadre théorique inédit qui articule des niveaux d'analyse (macro, micro et méso) traditionnellement disjoints dans la sociologie des migrations. En effet, depuis près de cinquante ans, les sciences sociales posent la question des différents niveaux d'analyse utiles à la compréhension de la migration internationale. Force est de constater une certaine difficulté dans la littérature à proposer un cadre explicatif qui considère conjointement ces trois niveaux d'analyse. Cette contribution tente de proposer les éléments d'un tel cadre théorique intégré.

Le concept de carrière

- 3 Le concept de carrière migratoire n'est pas neuf. Il figure dans plusieurs travaux (Massey, 1999 ; Peraldi, 2002 ; Roulleau-Berger, 2010) sans avoir toujours été réellement formalisé. Nous proposons de repartir de la définition proposée par Howard Becker dans *Outsiders* ([1963] 1985). Il utilise le concept de carrière afin de produire une analyse explicative et diachronique de la déviance. Il définit la carrière comme un processus de changement de statut ou de position. Cependant, le concept d'Howard Becker dépasse la conception classique définissant la carrière professionnelle comme une succession d'emplois occupés par un individu. Le passage d'une étape à l'autre de la carrière s'effectue par un processus d'apprentissage par lequel l'acteur, d'une part, apprend une pratique spécifique, fumer de la marijuana ou jouer du jazz, par exemple et, d'autre part, construit une représentation de cette activité qui lui permet de préserver une image acceptable de lui-même. Il s'agit à la fois d'un processus d'apprentissage d'une pratique et d'un changement de l'identité sociale. Howard Becker emprunte ce concept à la sociologie du travail qui l'utilise principalement pour l'analyse de la mobilité professionnelle. Toutefois, le concept semble être applicable à d'autres champs et permet de comprendre divers phénomènes sociaux relatifs à l'adoption d'une identité, d'un genre de vie ou encore de comportements spécifiques. Ainsi, Everett Hughes note :

« Les carrières dans nos sociétés sont pensées pour l'essentiel en terme de travail (...), [le contenu de cette notion] n'est en aucune manière épuisé par l'énumération d'une série de réussites professionnelles. Il y a d'autres points sur lesquels la vie d'une personne se rapporte à l'ordre social, d'autres chemins vers la réussite, la responsabilité et la reconnaissance sociale » (Hughes, 1937, p. 410).

- 4 L'analyse des carrières est ainsi possible pour des activités non professionnelles, comme pour les activités relevant du religieux, du social ou du politique. Par ailleurs, notre tentative d'utiliser le concept de carrière dans le champ des migrations ne revient pas du tout à considérer les migrations comme le reflet d'activités déviantes. Cet aspect de la conception de Howard Becker n'est pas important pour nous.

Les dimensions constitutives du concept de carrière

- 5 Sur la base de cette définition liminaire, en tenant compte des caractéristiques attribuées aux carrières et en ayant comme arrière-plan les travaux menés en sociologie des migrations, il est possible de déterminer quelques dimensions constitutives du concept de carrière migratoire.

Les dimensions objective et subjective

- 6 Selon Howard Becker, la dynamique de la carrière est changeante. La carrière n'est pas fixée une fois pour toutes. Elle évolue dans le temps. Chez Everett Hughes (1937), les motivations d'une personne à se lancer dans une carrière ne restent que rarement inchangées en raison de l'expérience et du temps qui passe. La carrière se construit donc de façon à la fois objective et subjective. Le concept de carrière convient très bien à

l'étude des trajectoires immigrées : d'une part, la carrière migratoire se construit objectivement par un parcours juridico-institutionnel et socio-économique et, d'autre part, elle se construit aussi subjectivement, en fonction de la confrontation entre les attentes de départ et les réalités vécues au travers de l'expérience migratoire. Cette dimension subjective donne une profondeur sociologique à la carrière, en tant que construction diachronique soumise au changement. Les conceptions des possibles se modifient avec le temps. Il est donc nécessaire d'étudier l'occupation des différents statuts en relation avec les changements de sens que les migrants donnent à leurs projets, à leurs objectifs et aux actions entreprises pour les atteindre. C'est précisément en cela que le concept de carrière ne peut pas être confondu avec les notions de trajectoire ou d'itinéraire qui sont souvent utilisées dans des travaux en sciences sociales en ne se centrant que sur la dimension objective.

La notion de réussite

⁷ La deuxième dimension de la carrière est la notion de réussite. Pour Howard Becker, il doit y avoir une force motivante à l'arrière-plan de la carrière d'un acteur. Pour comprendre la carrière d'un acteur, il faut d'abord pouvoir comprendre le(s) projet(s) et le(s) stratégie(s) qu'il poursuit. Une carrière est un processus qui tend vers le succès, la réussite. Everett Hughes (1937) évoque à plusieurs reprises ces notions, auxquelles il associe celle du « prestige ». Il faut éviter l'unicité de la définition de la réussite établie selon des critères objectifs. Il n'y a pas une seule « bonne » manière pour le migrant de construire sa carrière. Au contraire, la carrière migratoire n'est pas univoque parce que les objectifs poursuivis sont souvent multiples. Plusieurs chemins sont possibles, des bifurcations possibles apparaissent. Dans la mesure où l'attention porte sur le processus – et non les étapes – l'étude de la réussite subjective offre des perspectives intéressantes. Les notions de réussite ou d'échec sont « une question de perspective. Plusieurs positions représentent un échec à certains, mais pas à d'autres » (Becker & Strauss, 1956, p. 257). Il convient d'interroger les perceptions qu'ont les migrants de leur situation, au regard de leurs objectifs, les critères qu'ils utilisent pour définir l'échec et la réussite et ce, dans la durée, étant donné le caractère diachronique du processus migratoire. Si la notion de réussite est associée à la carrière, il ne faut toutefois pas tomber dans un excès de volontarisme. Les objectifs des migrants ne sont pas toujours clairement définis au départ. Par ailleurs, la réussite est souvent définie collectivement. Par exemple, malgré la précarité de sa situation, un sans-papiers peut être poussé à rester dans le pays d'installation car, pour son entourage resté au pays, le seul fait qu'il soit dans ce pays constitue déjà un succès en-soi (Martiniello *et al.*, 2010).

Statut juridique et identité sociale

⁸ Chez Everett Hughes (1937, p. 405), le statut « renvoie uniquement à la part du rôle d'une personne qui a une définition standard dans les mœurs ou dans la loi ». Selon Abdelmalek Sayad (1991), le statut d'immigré est à la fois social, politique et juridique. La dimension juridique a pour fonction d'agir sur la réalité sociale en définissant la place de l'immigré dans sa nouvelle société. Recourir à la dimension juridique du statut semble donc pertinent pour parler des carrières construites dans le champ des migrations. Le statut juridique est important parce qu'il influence la mobilisation des ressources des migrants, les stratégies liées au séjour, voire l'orientation générale des projets migratoires (Adam *et al.*, 2002). Tous les statuts ne sont pas égaux entre eux.

En Europe, ils sont organisés en cercles concentriques hiérarchisés allant du centre où les droits sont les plus étendus à la périphérie où la précarité domine (Wihtol de Wenden, 2001). Ce type de stratification amène à ce que Martiniello (2000) décrit comme une « structure triale de la citoyenneté » en Europe. La valeur d'un même statut social et/ou juridique peut varier selon les projets des migrants. Howard Becker parle de situations où « parmi les titulaires permanents de positions indésirables, certains y entrent temporairement et dont les attentes d'un sort meilleur ne se réalisent pas », et ce avec « le risque de s'engager dans une carrière alternative » (Becker & Strauss, 1956, p. 258-260). On conçoit aisément le parallèle qu'il y a lieu de faire avec la situation de certains migrants présents en Europe qui restent « bloqués » dans des statuts précaires ou irréguliers.

La professionnalisation de la migration

9 La littérature fait état d'une « professionnalisation » de la migration. Avec l'idée de métier ou de profession se dessine l'hypothèse qu'il faut que le migrant possède certaines *compétences* qui le qualifient comme étant plus ou moins apte à se lancer dans l'activité migratoire. Howard Becker et Anselm L. Strauss (1956, p. 257), déjà, mentionnaient le fait que « celui qui étudie les carrières doit aussi être sensibilisé à découvrir quelle formation est essentielle ou très importante pour le passage d'un statut à un autre ». L'existence de compétences spécifiques à l'activité migratoire est souvent évoquée. Il s'agit des « savoir-faire » ou des différents capitaux dont dispose le migrant. Toutefois, le champ des compétences est parfois fortement élargi. Les compétences incluent la connaissance des politiques migratoires, des opportunités différentes dans les pays potentiels de destination, des formes de mobilité transfrontalière. Les compétences sont aussi d'ordre commercial, organisationnel, politique, identitaire ou relationnel. Certaines compétences se construisent en dehors de l'État et se développent à travers des réseaux autonomes de la sphère publique « afin de déjouer les systèmes de contrôles » (Streiff-Fenart, 2002). Ces compétences contribuent à la constitution d'un capital mobilité nécessaire au trajet migratoire lui-même. Dans le pays d'installation, ces compétences sont aussi mobilisées en vue d'atteindre une sécurité de séjour et une sortie de la précarité de condition. L'apprentissage de la gestion de l'invisibilité et de l'étiquetage ainsi que les pratiques pour « décoller des étiquettes » composent aussi la carrière. L'analyse des compétences doit se faire conjointement à l'identification des difficultés de la carrière migratoire. En effet, Howard Becker ([1963] 1985, p. 127) affirme que « les profils de carrière caractéristiques d'un métier sont déterminés par les problèmes particuliers de ce métier ». Cette notion de difficulté comporte un réel intérêt pour l'analyse des carrières migratoires dans la mesure où il est possible d'objectiver les situations problématiques et d'analyser comment les compétences acquises les affrontent.

L'apprentissage : cultures et identité sociale

10 Le concept de carrière selon Howard Becker se distingue des autres en raison de la place centrale octroyée à la culture. En effet, « la carrière suppose un apprentissage à participer à une sous-culture organisée autour d'une activité (déviante) » (Becker, [1963] 1985, p. 53-54). Cette « sous-culture » est le fruit d'un apprentissage et elle entre en concurrence avec les normes véhiculées par les groupes dominants. L'expérience migratoire engendre, elle aussi, une culture propre composée d'éléments transposés tels

quels de la culture d'origine, de faits empruntés sans modification à la culture d'installation et d'autres constitués de faits culturels originaux. Cette culture spécifique est celle de « l'entre-deux », « elle n'est ni celle du pays d'origine, ni celle du pays d'installation, mais un produit original soumis aux aléas des circonstances socio-historiques » (Moreau & Schleyer-Lindenmann, 1995, p. 24)

¹¹ Les notions de culture et d'apprentissage sont au cœur de la construction de la carrière migratoire puisqu'elles permettent de comprendre les destins différents. Howard Becker et Anselm L. Strauss (1956, p. 262) affirment que « le cadre de référence pour l'étude des carrières est en même temps un cadre de référence pour l'étude des identités personnelles ». Ce constat s'appuie sur l'idée qu'il y a relation entre le changement de position sociale et le changement d'identité. Il peut ainsi se produire, au cours d'une carrière, un conflit normatif entre les objectifs personnels de l'acteur et les contraintes liées à la réussite, ce conflit amenant des choix pouvant aboutir à un « changement radical de la conception de soi » (Becker, [1963] 1985, p. 137).

Le temps et le hasard

¹² La dernière dimension est temporelle. La carrière est un processus. Elle se construit donc dans le temps. Selon Howard Becker et Anselm L. Strauss (1956, p. 262), « le *timing* devient vital à différentes périodes pour différents types de carrières ». Il est, par exemple, aisément concevable que l'expérience acquise au fur et à mesure par l'acteur réoriente ses projets et les objectifs qu'il poursuit. Mais le temps n'est pas uniforme. Il y a une « scansion » de temps dans une carrière. Depuis le début de la sociologie de l'immigration, la question du temps est centrale bien que souvent associée à la durée d'installation ou à la génération. Cependant, le temps est aussi soumis au hasard. La carrière est également construite sur la base de réactions à l'imprévisible. Le hasard conduit parfois à des bifurcations de carrières renforçant le projet initial de l'acteur ou alors le précipitant dans une orientation non souhaitée.

L'articulation des niveaux d'analyse à la base de l'analyse des carrières migratoires

¹³ La carrière décrite par Howard Becker n'est pas un processus linéaire avec un début et une fin. La perspective proposée entend comprendre le processus de construction des carrières migratoires. Toutefois, elle ne doit pas être confondue avec celle qui, depuis la naissance de la sociologie de l'immigration à Chicago, a cherché à découper le processus d'intégration en étapes. Notre cadre d'analyse entend faire émerger une autre compréhension des phénomènes migratoires contemporains, dépasser les limites du « nationalisme méthodologique » et offrir un cadre analytique pour des comparaisons internationales. L'analyse des carrières migratoires repose sur l'étude de l'articulation de trois types de facteurs assez proche de celle proposée par Rachel A. Rosenfeld (1992) pour les carrières professionnelles : les caractéristiques individuelles des migrants, la structure des opportunités et des contraintes des migrations internationales et la mobilisation des ressources (réseau social). Par carrière migratoire, nous entendons donc des carrières individuelles et non des carrières collectives.

La structure des opportunités et des contraintes

¹⁴ Howard Becker (1985) définit la carrière comme résultant en partie de faits objectifs relevant de la structure sociale. Heather A. Haveman et Lisa E. Cohen (1994) insistent sur l'intérêt d'étudier l'impact des structures économiques sur la structure d'opportunité à laquelle sont confrontés les individus. Mary C. Waters et Tómas R. Jiménez (2005) réaffirment la nécessité de prendre en compte le niveau d'analyse macro si l'on veut saisir la logique actuelle de l'installation des migrants dans leurs sociétés d'accueil. Les facteurs structurels peuvent expliquer le choix résidentiel des migrants (Massey, Durand & Malone, 2002) et la nature de leurs activités transnationales (Guarnizo, Portes & Haller, 2003). Que peut-on considérer comme constitutif du niveau structurel ? Nous proposons de nous référer à une approche en termes de structure des opportunités et des contraintes pour étudier les effets des déterminants structurels ; les structures jouant à la fois le rôle d'opportunité et de contrainte dans la construction de la carrière migratoire. Antoine Pécoud (2004) fournit un découpage utile de la structure d'opportunité. Il distingue d'une part, « l'environnement politico-légal » et d'autre part, « l'environnement économico-institutionnel ».

¹⁵ Dans le volet politico-légal, l'État est un acteur clé qui structure le contexte de réception, voire de départ, des migrants. Il agit comme médiateur des forces globales entraînant les courants migratoires internationaux et créant les différentes catégories de migrants ainsi que les différentes formes de citoyenneté qui en découlent (Guild, 2009). La politique des visas, titres d'accès au territoire, des titres de séjours et de résidence permanente en est un point central. En ce qui concerne la politique d'immigration, certains dispositifs légaux dépendent à présent de directives européennes (regroupement familial, ressortissants des pays tiers résidents de longue durée) bien que leur mise en œuvre peut varier selon les États. La politique nationale de l'asile constitue un autre élément de la structure des opportunités des migrations. Les politiques d'intégration des États européens ainsi que les réglementations d'accès à la nationalité peuvent aussi devenir des opportunités ou des contraintes pour le choix des destinations. Enfin, les mesures liées à la lutte contre le racisme et la discrimination sont aussi des déterminants légaux potentiels. En somme, l'ensemble des législations et des institutions régissant le statut de l'étranger sont inclus dans cette catégorie. Le volet économico-institutionnel concerne prioritairement le marché du travail et les politiques de l'État social. La politique d'immigration est aussi influencée par les exigences du système économique et les lois régissant l'accès au marché de l'emploi. En cette période post-fordiste, le marché de l'emploi immigré est confronté à un double mouvement (Rea, 2010) : celui de la fragmentation des statuts de travail qui résulte des règles institutionnelles qui le compartimente (contrat à durée indéterminée, contrat à durée déterminée, permis de travail, travail intérimaire, travail saisonnier, sous-traitance, détachement de main-d'œuvre, faux indépendants, travail irrégulier, etc.) et celui de segmentation du marché du travail et de la multiplication des segments des 3-D Jobs (*Dirty, Demanding and Dangerous*) pour lesquels on fait appel à l'immigration (Castles, 2002). La combinaison de ces deux mouvements configure la structure des opportunités actuelles de l'immigration de travail. Le travail immigré concerne plus que jamais les *Dirty Works*, même si une partie du travail des migrants concerne également des hauts niveaux de qualification (*Brain Drain*). À la frontière du politico-légal et de l'économico-institutionnel, figurent les politiques de l'État social. Durant de nombreuses années, ceci n'a que marginalement été pris en compte. La différence dans l'accès aux services sociaux et aux aides sociales pour les immigrés, quel que soit leur statut participant à la structure des opportunités. Récemment, les nouvelles politiques

statut, participant à la structure des opportunités. Récemment, les nouvelles politiques d'intégration (Jacobs & Rea, 2007) dans certains pays ont établi un lien entre la réussite des examens d'intégration et l'accès des migrants à certains droits sociaux. Seuls ceux qui réussissent deviennent les détenteurs de droits sociaux.

Les caractéristiques de l'acteur

¹⁶ La structure n'est pas le seul niveau d'analyse qui permette de comprendre la construction de la carrière. La carrière se construit en partie en fonction des changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu (Becker, [1963] 1985), autrement dit en fonction de ses projets. D'autres facteurs individuels sont importants et permettent de comprendre comment les changements de structure affectent de façon différenciée la mobilité des acteurs durant leur carrière. Ainsi, certaines catégories d'acteurs seront touchées différemment par les effets de structure. Les caractéristiques de l'individu entrent en interaction avec les structures et les réseaux pour créer les carrières (Rosenfeld, 1992 ; Haveman & Cohen, 1994). Tenir compte des caractéristiques personnelles du migrant permet de s'opposer à une vision homogénéisante stéréotypée des migrants. Selon Luis Guarnizo, Alejandro Portes et William J. Haller (2003), les caractéristiques individuelles suivantes jouent un rôle sur la nature des activités des migrants : la durée du séjour dans le pays d'accueil, la nationalité, le statut marital, le degré d'éducation, l'âge et le genre. Nous pouvons ajouter le statut juridique lié à la migration et l'occupation professionnelle. Le recours à ces huit caractéristiques peut servir à identifier des spécificités catégorielles du processus de construction de la carrière migratoire. Enfin, il faut être attentif au fait que les compétences que les migrants identifieront comme nécessaires à l'activité migratoire peuvent éventuellement être considérées comme des caractéristiques individuelles qui influencent la construction de la carrière. Ainsi, il semble bien que le capital mobilité, à savoir la compétence de pouvoir se mouvoir accumulé par l'expérience, constitue un facteur important dans l'expérience migratoire.

La mobilisation des ressources : réseaux et capital social

¹⁷ Pour comprendre le processus de la carrière, il ne suffit pas de connaître les caractéristiques individuelles d'une personne ou la structure des opportunités et des contraintes, mais il faut inévitablement penser leur interaction. Rachel A. Rosenfeld (1992) propose de penser cette interaction à travers la manière dont l'acteur utilise ses ressources. Considérant que les ressources s'inscrivent dans des relations d'interdépendance, elles n'existent que relationnellement. Si elles sont relationnelles, les ressources et leur mobilisation constituent bien un niveau intermédiaire. Le troisième niveau peut donc être appréhendé à travers le réseau social que l'acteur peut mobiliser afin d'optimiser les ressources qu'il a à sa disposition. Cette approche permet de combler le vide théorique entre micro et macrosociologie (Emirbayer et Goodwin, 1994). Ce niveau d'analyse est devenu un outil analytique indispensable à la compréhension des migrations contemporaines (Grieco, 1998 ; Guarnizo, Portes & Haller, 2003 ; Pécoud, 2004 ; Waters et Jiménez, 2005 ; Faist, 2010). Les réseaux sont même « une condition nécessaire à la mobilité et se développent par-delà la fermeture des frontières ou se nourrissent, légalement ou non, de celles-ci » (Wihtol de Wenden, 2001, p. 10). Si les réseaux des nouveaux migrants sont globaux et internationaux, ils

n'en restent pas moins locaux (Hily, Berthomière & Mihaylova, 2004). Toutefois, les réseaux ne suffisent pas. Il importe aussi de voir les relations qui établissent les ponts entre des réseaux sociaux cohésifs et indépendants comme le souligne Mark S. Granovetter (1973) insistant sur la force des liens faibles. Ce genre d'interdépendance entre acteurs est également observable à travers le phénomène de *Sponsorship* où les individus « gravissent les échelons dans une organisation à travers les activités des plus anciens et de ceux qui sont mieux reconnus » (Becker, [1963] 1985, p. 261). Aussi, les caractéristiques des membres des réseaux de soutien des migrants sont à interroger afin de déterminer dans quelle mesure le fait qu'un migrant ait des relations avec des personnes aux caractéristiques plutôt différentes ou, au contraire, plutôt similaires, influe sur la mobilisation de ses ressources. Dans la mobilisation des ressources, l'étude de l'implication associative, qu'elle soit culturelle, sociale ou politique, est aussi essentielle (Koopmans *et al.*, 2005).

18 D'après Vincent Lemieux (1999), le réseau est un système d'acteurs sociaux en perpétuel changement qui a pour fin la mise en commun des ressources. En effet, le réseau se définit comme une forme de sociabilité qui se développe en marge ou au sein des institutions, activant des moyens humains, faisant circuler des ressources, pouvant éventuellement exercer des contraintes sur ses membres et possédant un degré variable d'ouverture et de rapport avec l'extérieur (Portes, 1998). Le réseau est une des formes prises par le capital social (Portes, 1998). Mais, à l'instar du niveau structurel, le réseau ne doit pas être uniquement considéré comme habilitant (Emirbayer & Goodwin, 1994). Emmanuel Lazega et Marie-Odile Lebeaux (1995) ont, par exemple, démontré que le capital social peut se convertir en contrainte lorsque les acteurs utilisent leurs relations pour exercer des pressions les uns sur les autres. Parmi les ressources figure la structure des capitaux telle que définie par Pierre Bourdieu (1979) ou la typologie des ressources proposées par Vincent Lemieux (1999) (ressources normatives, matérielles, statutaires, humaines et ressources informationnelles).

Conclusion

19 À l'issue de cet article, le bien-fondé de l'application du concept de carrière de Howard Becker aux nouvelles migrations semble démontré. À travers la reconstruction originale du concept de carrière migratoire, cette contribution entend proposer un outil permettant une meilleure compréhension des migrations contemporaines. Toutefois, elle ambitionne aussi d'inscrire cette question, non dans une sous-sociologie thématique, mais au sein même de la théorie sociologique générale. L'analyse proposée, qui n'est pas exempte de potentiels critiques, suppose notamment, mais pas exclusivement, la construction de typologies intégrant mieux les structures, les activités sociales et les réseaux, à partir de la récolte de données quantitatives et/ou qualificatives.

Bibliographie

ADAM I., BEN MOHAMED N., KAGNÉ B., MARTINIELLO M. & A. REA (2002), *Histoire sans-papiers*, Bruxelles, Éditions Vista.

BECKER H. S. & A. L. STRAUSS (1956), « Careers, Personality and Adult Socialization », *American Journal of Sociology*, vol. LXII, 3, pp. 253-263.

BECKER H. S. ([1963] 1985), *Outsiders*, Paris, Éditions Métailié.

BONIAS G. (1980), « Economic Theory and International Migration », *International Migration*

BOURG G. (1969), « Economic Theory and International Migration », *International Migration Review*, n° 23, pp. 457-485.

BOURDIEU P. (1979), *La Distinction*, Paris, Éditions de Minuit.

CASTLES S. (2002), « Migration and Community Formation under Conditions of Globalization », *International Migration Review*, vol. 36, n°4, pp. 1143-1168.

CASTLES S. & M. MILLER (2003), *The Age of Migration*, New York, Guilford Press.

EMIRBAYER M. & J. GOODWIN (1994), « Network Analysis, Culture, and the Problem of Agency », *American Journal of Sociology*, 1994, vol. 99, n°6, pp.1411-1454.

FAIST T. (2010), « The Crucial Meso Level », dans MARTINIELLO M. & J. RATH (dir.), *Selected Studies in International Migration and Immigrant Incorporation*, Amsterdam, Amsterdam University Press, pp. 59-90.

FERRIS E. (dir.) (1985), *Refugees and World Politics*, New York, Praeger Editions.

GOSS J. & B. LINDQUIST (1995), « Conceptualizing International Labour Migration: A Structuration Perspective », *International Migration Review*, vol. XXIX, n° 2, pp. 317-351.

GRANOVETTER M. S. (1973), « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n°6, pp. 1360-1380.

GRIECO M. E. (1998), « The Effects of Migration on the Establishment of Networks: Caste Disintegration and Reformation Among the Indians of Fiji », *International Migration review*, vol. 32, n° 123. pp. 704-736.

GUARNIZO E. L., PORTES A. & W. HALLER (2003), « Assimilation and Transnationalism: Determinants of Transnational Political Action among Contemporary Migrants », *American Journal of Sociology*, vol. 108, n°6, pp. 1211-1248.

GUILD E. (2009), *Security and Migration in the 21st Century*, London, Polity Press.

HAVEMAN H. A. & L. E. COHEN (1994), « The Ecological Dynamics of Careers: The Impact of Organizational Founding, Dissolution, and Merger on Job Mobility », *American Journal of Sociology*, vol. 100, n°1, pp. 104-152.

HILY M.-A., BERTHOMIÈRE W. & D. MIHAYLOVA (2004), « La notion de "réseaux sociaux" en migration », *Hommes et Migrations*, n°1250, pp. 6-23.

HOLLIFIELD J. (1997 [1992]), *L'Immigration et l'État nation à la recherche d'un modèle national*, Paris, Éditions L'Harmattan.

HUGHES E. C. (1937), « Institutional Office and the Person », *American Journal of Sociology*, vol. XLIII., pp. 404-413.

JACOBS D. & A. REA (2007), « The End of National Models? Integration Courses and Citizenship Trajectories in Europe », *International Journal on Multicultural Societies*, Vol. 10, n°2, pp. 264-283.

KOOPMANS R, STATHAM P., GUIGNI M. & F. PASSY(2005), *Contested Citizenship*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

LAZEGA E. & M.-O. LEBEAUX (1995), « Capital social et contrainte latérale », *Revue française de sociologie*, vol. 36, pp. 759-777.

LEMIEUX V. (1999), *Les Réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, Presses universitaires de France.

MARTINIELLO M. (2000), *La Citoyenneté à l'aube du XXI^e siècle. Questions et enjeux majeurs*, Liège, Les éditions de l'Université de Liège.

MARTINIELLO M., REA A., TIMMERMAN C. & J. WETS (dir.) (2010), *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*, Gent, Academia Press.

MASSEY D. (1999), « Why Does Immigration Occur? A Theoretical Synthesis », dans HIRSCHMAN C., KASINITZ P. & J. DEWIND (dir.), *The Handbook of International Migration*, New York, Russell Sage Editions, pp. 34-52.

MASSEY D. S., DURAND J. & N. J. MALONE (2002), *Beyond Smoke and Mirrors: Mexican Immigration in an Era of Free Trade*, New York, Russell Sage Foundation.

MOREAU A. & A. SCHLEYER-LINDENMANN (1995), « L'Immigration comorienne à Marseille. Une chance pour la psychologie interculturelle », Marseille, Association pour la recherche interculturelle, n° 21

PÉCOUD A. (2004), « Réseaux, ethnicité et institutions dans les économies immigrées », *Hommes et Migrations*, n°1250, pp. 13-23.

PÉRAUD M. (dir.) (2002) *La Fin des norias ?* Paris. Éditions Maisonneuve et Larose

PIORE M. (1979), *Birds of Passage*, Cambridge, Cambridge University Press.

PORTES A. (1998), « Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology », *Annual Review of Sociology*, pp. 25-56.

REA A. (2010), « Les transformations des régimes de migration de travail en Europe », dans MORICE A. & S. POTOT (dir.), *De l'Ouvrier immigré au travailleur sans papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat*, Paris, Éditions Karthala, pp. 289-290.

RICHMOND A. (1994), *Global Apartheid: Refugees, Racism and the New World Order*, Toronto/New York, Oxford, Oxford University Press.

ROSENFELD R. A. (1992), « Job Mobility and Career Processes », *Annual Review of Sociology*, vol. 18, pp. 39-61.

ROULLEAU-BERGER L. (2010), *Migrer au féminin*, Paris, Presses universitaires de France.

SAYAD A. (1991), *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, Éditions De Boeck-Wesmael.

STARK O. (1991), *The Migration of Labour*, Cambridge, Blackwell Editions.

STREIFF-FENART J. (2002), « Transnationalité et ethnicité », dans PÉRALDI M., *La Fin des norias ?*, Paris, Éditions Maisonneuve et Larose, pp. 489-495.

WALLERSTEIN E. (1974), *The Modern World System*, New York, Academic Press.

WATERS M. C. & T. R. JIMÉNEZ (2005), « Assessing Immigrant Assimilation: New Empirical and Theoretical Challenges », *Annual Review of Sociology*, vol. 31, pp. 105-125.

WIHTOL de WENDEN C. (2001), « Un essai de typologie des nouvelles mobilités », *Hommes et Migrations*, n°1233, pp. 4-12.

Pour citer cet article

Référence électronique

Marco Martiniello et Andrea Rea , « Des flux migratoires aux carrières migratoires », *SociologieS* [En ligne] , Dossiers , Migrations, pluralisation, ethnicisation des sociétés contemporaines , mis en ligne le 18 octobre 2011, Consulté le 18 octobre 2011. URL : <http://sociologies.revues.org/index3694.html>

Auteurs

Marco Martiniello

CEDEM, FNRS/Université de Liège, Belgique - M.Martiniello@ulg.ac.be

Andrea Rea

GERME, Université Libre de Bruxelles, Belgique - area@ulb.ac.be

Articles du même auteur

Migrations, pluralisation, ethnicisation des sociétés contemporaines [Texte intégral]

Nouvelles perspectives empiriques et théoriques

Paru dans *SociologieS* , Dossiers , Migrations, pluralisation, ethnicisation des sociétés contemporaines